

tions pour la consommation, que des exportations de produits indigènes s'est élevé de \$203,400,000 à \$31,400,000, une augmentation de \$150,900,000. Le revenu de toutes les sources a augmenté de \$39,800,000 en 1890 à \$51,031,000 en 1900.

Je donne ces chiffres pour démontrer que notre commerce s'est rapidement développé, que notre pays fait des progrès dont nous avons raison d'être satisfaits. Son Excellence a été assez bonne pour terminer son discours en disant qu'il soumet à notre considération les mesures qu'il nous présente. Il me semble que nous sommes arrivés à une époque remarquable. Nous venons justement de poser le pied sur le seuil du 20^{me} siècle, durant lequel nous espérons voir se continuer le développement de notre progrès matériel et moral. Nous sommes réunis sous le sceptre d'un monarque dont le règne ne fait que commencer, mais nous espérons que sous ce règne nous verrons les gloires de l'époque victorienne grandir et s'épanouir à tel point que l'univers tout entier pourra jouir des bienfaits dont nous jouissons. Nous formons ici un parlement convoqué pour la première fois pour remplir les devoirs qui nous incombent dans cette partie du grand empire anglais. Un nouveau siècle, un nouveau roi, un nouveau parlement! Nous devons caresser les plus belles espérances pour l'avenir du pays au sein duquel nous contribuerons à agrandir la sphère des entreprises, à étendre le domaine de la liberté, à augmenter le bonheur de l'homme, à réaliser les aspirations de notre peuple, à faire de la terre que nous habitons une terre noble, loyale et patriotique. Nous pouvons différer d'opinion jusqu'à un certain point sur les moyens à prendre pour atteindre notre idéal le plus élevé; mais, en différant d'opinion, n'allons pas oublier que nous sommes animés des motifs les plus purs, et que les différentes races et les différentes religions qui jouissent des bienfaits et des bénédictions de l'existence canadienne n'ont qu'un seul but : faire de ce pays une terre de prospérité, une terre de concorde, une terre de liberté, une terre de fraternité, au sein de laquelle nous ne devons nous rappeler les luttes que nos ancêtres ont faites autrefois que pour nous engager à luter dans une nouvelle arène, à travailler, rivaux fraternels, au développement des qualités qui nous viennent des différentes races d'où nous sommes issus, et par

Hon. M. ELLIS.

lesquelles nous parviendrons à élever les murs de notre édifice national. Dans ce Sénat, éloignés jusqu'à un certain point des passions et des préjugés populaires, mais animés du désir d'exprimer fidèlement les sentiments du peuple canadien, nous nous en faisons l'écho, et j'ai l'honneur, M. le Président, de proposer :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour offrir les humbles remerciements de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'il lui a plu de faire aux deux Chambres du parlement, savoir.

A Son Excellence le Très Honorable sir Gilbert John Elliott, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron de Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michael et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, membres du Sénat réunis en parlement, vous demandons la permission d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que vous avez prononcé dans les deux Chambres du parlement.

L'honorable M. JONES : En prenant la parole pour seconder l'adresse qui a été proposée par l'honorable sénateur de Saint-Jean, je demande à cette Chambre de m'accorder l'indulgence qu'elle accorde toujours, j'en suis sûr, à un jeune membre du Sénat ou plutôt à un nouveau membre de cette Chambre, et comme je ne puis la demander, comme l'a fait le proposeur, en raison de ma jeunesse, je puis certainement la demander et l'obtenir en raison de mon inexpérience. J'aurais désiré que ce devoir fût imposé à d'autre qu'à moi-même, mais j'apprécie beaucoup l'honneur que l'on m'a fait en me demandant de seconder l'adresse. J'ai écouté avec beaucoup de plaisir le discours de l'honorable proposeur, et je suis heureux de voir qu'il semble m'avoir laissé bien peu à ajouter à ce qu'il a dit en faisant sa motion. J'hésite à faire de longues remarques, en songeant que je parle en présence d'hommes instruits, habitués à parler en public, et qui pourraient si bien exprimer ce qu'il y a à dire dans une occasion comme celle-ci.

Le discours du trône auquel nous répondons diffère de tous les discours dont fait mention l'histoire du Canada, surtout par le fait qu'il annonce officiellement à cette